

Référentiel d'activités / Compétences / évaluation de la certification Chef de Projet Musical			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>Les 3 Blocs de compétences sont évalués indépendamment.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bloc 1: Une étude d'opportunité et de faisabilité d'un projet musical sous forme d'un dossier écrit. - Bloc 2: Dossier écrit constitué de la présentation d'un projet musical accompagnée d'une stratégie de production et de diffusion/commercialisation argumentée, une évaluation des besoins humains, techniques, logistiques, financiers, artistiques, un budget prévisionnel et un rétroplanning - Bloc 3: Un examen écrit sous forme d'études de cas <p>Les examens sont corrigés de manière anonyme par un évaluateur et une évaluatrice qui doivent remplir une grille d'évaluation avec l'ensemble des critères attendus par le référentiel d'évaluation.</p> <p>Le-la candidate passe ensuite un entretien face à un jury de certification qui délibère ensuite à partir des grilles d'évaluations des examens fournies par les évaluateur-ices, de l'entretien et de pièces fournies par l'organisme de formation.</p>	

Bloc 1 - Etude d'opportunité et de faisabilité d'un projet musical

<p>Analyse de l'opportunité d'un projet musical Le-la cheffe de projet évalue le potentiel d'un projet musical tant au niveau artistique qu'au niveau commercial et opérationnel. Il-elle analyse des prestations scéniques et des écoutes musicales pour détecter le potentiel d'un projet. Il-elle conduit des entretiens avec les artistes et/ou leur entourage professionnel. Dans le cadre de l'organisation d'un événement, il-elle effectue une étude poussée du territoire À partir des tendances du marché, il-elle détermine l'opportunité du projet.</p> <p>Analyse de la faisabilité d'un projet musical A partir des informations qu'il-elle a collectées, le-la cheffe de projet en analyse la faisabilité en estimant les forces, les faiblesses, les opportunités, et les risques du projet afin de s'engager ou non. Il-elle estime les besoins nécessaires aux niveaux financiers, humains et techniques par rapport à sa capacité à les fournir. Il-elle détermine la faisabilité du projet.</p> <p>Définition des objectifs et du cadre d'exploitation du projet musical Après avoir estimé le projet opportun et faisable, il-elle fixe les objectifs artistiques et financiers du projet. Il-elle en définit les modalités de production et d'exploitation. Il-elle prend en compte les objectifs RSE (transition écologique, égalité des chances...) Il-elle négocie les modalités contractuelles avec les parties prenantes.</p> <p>Veille artistique et sectorielle Le-la cheffe de projet musique se tient informé-e des tendances musicales et des pratiques</p>	<p>C1. Évaluer l'opportunité d'un projet musical en prenant en compte ses caractéristiques artistiques, commerciales, le territoire et les tendances du marché dans le but de développer de nouveaux projets</p> <p>C2. Analyser la faisabilité d'un projet musical en identifiant les besoins, contraintes, les ressources disponibles et manquantes pour décider de s'engager dans le projet ou non.</p> <p>C3. Définir les objectifs du projet musical en prenant en compte les enjeux sociétaux, de transition écologique et numérique, en identifiant les modes de production et d'exploitation, le cadre juridique, les réseaux de diffusion, les moyens à mettre en œuvre, et les partenaires à mobiliser afin d'établir un cadre d'exploitation contractuel</p> <p>C4. Effectuer une veille sur les tendances artistiques, les politiques publiques, l'état du marché, les évolutions sociétales, technologiques et numériques en mobilisant les ressources documentaires et les acteurs des réseaux professionnels afin de pouvoir évaluer l'opportunité de nouveaux projets</p>	<p>C1, C2, C3, C4 : Le-la candidat-e doit constituer un dossier à partir d'un projet musical qu'il-elle aura choisi (management d'un artiste, commercialisation d'un enregistrement, production et exploitation d'un spectacle, organisation d'un événement). Il-elle se positionne en tant que chef de projet. Ce dossier doit contenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude de marché argumentée en expliquant le travail de recherche et de veille effectué (C4) • Une analyse argumentée du potentiel artistique et commercial du projet en s'appuyant sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet, l'étude de marché et les tendances du marché. (C1) • Un avis argumenté sur la faisabilité et l'opportunité du projet en définissant les objectifs à atteindre (C2) • Une proposition de deal mémo (synthèse des accords contractuels) pour contractualiser avec les parties prenantes (C3) 	<p>C1 A- Dans le cadre du projet musical lié à un artiste, Il-elle a pris en compte l'historique du projet, le nombre de concerts effectués, de supports enregistrés vendus, de streams décomptés, la communication de l'artiste, les réseaux sociaux, l'entourage professionnel. Il-elle a analysé la qualité artistique du projet en prenant en compte la prestation scénique, les enregistrements, les clips et la direction artistique du projet. Il-elle a pris en compte les tendances du marché de la musique et les chiffres de vente (billetterie, supports physiques, streams...) pour estimer l'opportunité commerciale du projet. Il-elle a identifié les forces et faiblesses du projet ainsi que les menaces et opportunités en s'appuyant sur son ton travail de recherche et de veille</p> <p>B- Dans le cadre de l'organisation d'un événement musical. le-la candidat-e a pris en compte l'historique du projet, les spécificités du territoire, les habitudes des publics, et les tarifs habituellement proposés. Il-elle prend en compte les tendances du marché musical en s'appuyant sur des chiffres de ventes de billetterie et les habitudes de consommation des publics visés Il-elle a identifié les forces et faiblesses du projet ainsi que les menaces et opportunités en s'appuyant sur son ton travail de recherche et de veille</p>
---	---	---	--

<p>professionnelles et de consommation des publics. Il-elle consulte des publications professionnelles et participe à des concerts, des événements culturels et des rencontres professionnelles. Il-elle constitue un réseau de professionnel.le.s ressources.</p>			<p>C2 Il-elle a identifié et estimé les besoins financiers mobilisables (estimation des ventes, investissements, subventions...) compte tenu de la taille du projet Il-elle a évalué les besoins humains, techniques, artistiques et logistiques, ils sont correctement proportionnés à la taille du projet Son argumentation est construite et les arguments choisis sont appropriés au projet. Il-elle s'appuie sur son étude d'opportunité pour évaluer la faisabilité</p> <p>C3 Il-elle a défini des objectifs financiers, artistiques et techniques atteignables par rapport à la dimension du projet. Il-elle s'est appuyé sur ses études d'opportunité et de faisabilité pour définir les objectifs. Il-elle a pris en compte les enjeux de transitions écologiques de numérisation et de RSE dans la définition des objectifs Il-elle a identifié les modalités de production et/ou de diffusion/commercialisation. Ces modalités sont conformes aux usages et répondent aux objectifs définis Il-elle a proposé un deal mémo en prenant en compte les aspects financiers, artistiques, la temporalité de la collaboration et le territoire afin d'établir un contrat adapté au projet. Il-elle a défini les obligations de chacune des parties. La proposition est équilibrée et ne lèse aucune des parties</p>
--	--	--	--

			<p>C4. Il-elle a utilisé des sources d'informations adaptées (réseaux sociaux, sites professionnels...etc) dans le cadre de son étude de marché. Il-elle s'appuie sur des données réelles et justes en sourçant et vérifiant ses informations. Les informations récoltées et les médias sont fiables. Il-elle a identifié les événements professionnels majeurs permettant de développer son réseau professionnel (Printemps de Bourges, Transmusicales, Mama...etc). Dans sa veille, il-elle a pris en compte les tendances artistiques, les politiques publiques, l'état du marché, les évolutions sociétales, technologiques et numériques</p>
<h2 style="color: red;">Bloc 2 - Élaboration d'un projet musical</h2>			
<p>Conception de la stratégie Le-la chef-fe de projet élabore la stratégie de diffusion et/ou de commercialisation. Pour ce faire, il-elle établit un plan marketing en définissant les publics cibles, les territoires, les prix, le produit et la promotion. Il-elle conçoit une stratégie en prenant en compte les évolutions technologiques et numériques</p> <p>Définition des ressources à engager Le-la chef-fe de projet évalue les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie. Il-elle détermine les ressources logistiques et techniques à mettre en œuvre. Il-elle définit les ressources humaines à engager et les prestataires à mobiliser et répartit les tâches Il-elle prend en compte la transition écologique</p> <p>Détermination des dépenses et des recettes Le-la chef-fe de projet élabore un budget</p>	<p>C5. Concevoir une stratégie de production et de commercialisation d'un projet musical en déterminant les éléments marketing (public, prix, territoire, promotion et produit), en prenant en compte les évolutions liées à la transition numérique afin d'atteindre les objectifs fixés.</p> <p>C6. Définir les ressources humaines, artistiques, techniques, numériques et logistiques en prenant en compte les objectifs, les contraintes et les enjeux sociétaux (transition écologique, parité, handicap, VHSS, risques psychosociaux...) pour mener à bien le projet dans les meilleures conditions.</p> <p>C7. Élaborer le budget prévisionnel d'un projet musical à partir d'un tableur informatique en estimant et en chiffrant l'ensemble des recettes et des dépenses afin de s'assurer de la rentabilité du projet.</p> <p>C8. Planifier les étapes de développement et de réalisation du projet musical en établissant un rétro-planning réaliste pour organiser le travail des équipes.</p>	<p>C5, C6, C7, C8 : Le-la candidat-e doit constituer un dossier à partir d'un projet musical qu'il aura choisi (management d'un artiste commercialisation d'un enregistrement, production et exploitation d'un spectacle, organisation d'un événement). Il-elle se positionne en tant que chef de projet. Le dossier doit contenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de production et de commercialisation du projet comprenant un plan marketing accompagné d'une argumentation détaillée (C5) • La définition des besoins humains, techniques et logistiques nécessaires à la réalisation du projet accompagnée d'une argumentation détaillée. (C6) • Une note d'intention argumentée présentant la prise en compte de la responsabilité sociétale des organisations dans la définition des besoins et la stratégie proposés (transition écologique, handicap, inclusivité, risques psychosociaux...). (C6) 	<p>C5 La stratégie est claire et lisible. Sa formulation est conforme aux usages professionnels. La stratégie de production et de commercialisation est adaptée à la nature et à la dimension du projet. Il-elle a pris en compte les évolutions numériques dans sa stratégie (vente dématérialisée, utilisation des réseaux sociaux,...) Il-elle a identifié les contraintes et a pris en compte les objectifs fixés Il-elle a pris en compte la notoriété des artistes et les caractéristiques de l'environnement professionnel. Il-elle a défini les tarifs, les publics, les territoires, la promotion et le produit . Ils sont adaptés à la dimension du projet et permettent d'atteindre les objectifs.</p>

<p>prévisionnel. Il-elle estime les coûts en prenant en compte l'estimation des besoins. Il-elle évalue les recettes en prenant en compte les estimations de vente et financements mobilisés. Il-elle établit un plan de financement adapté au projet et au budget prévisionnel</p> <p>Réalisation du rétro-planning À partir du plan de travail, il-elle priorise et planifie les tâches afin de respecter les délais. Il-elle affecte les délais d'exécution aux parties prenantes</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Un budget prévisionnel détaillé et argumenté avec les dépenses et les recettes. (C7) • Un rétroplanning argumenté et détaillé avec l'ensemble des actions à mettre en oeuvre (C8) 	<p>C6 Il a défini les moyens humains, artistiques, techniques, numériques et logistiques adaptés à la nature et à la dimension du projet. Ces moyens permettent de respecter la stratégie définie et d'atteindre les objectifs fixés. Ils prennent en compte les contraintes du projet. Il-elle a défini les moyens en prenant en compte la la transition écologique et la RSE permettant de mener le projet dans de bonnes conditions de travail</p> <p>C7 Il-elle a chiffré correctement les coûts et les recettes prévisionnelles en gardant des marges de manœuvre. Il-elle a établi un budget prévisionnel lisible, organisé en insérant l'intégralité des postes budgétaires dans un tableur. Il-elle a appliqué des règles comptables et fiscales (droits d'auteurs, TVA, charges sociales Il-elle a défini un plan de financement diversifié et adapté au projet (ressources propres, subventions, partenariats...)). Les demandes de subvention proposées sont réalistes et conformes aux critères imposés par les financeurs. Le budget prévisionnel correspond à la stratégie définie et permet d'atteindre les objectifs fixés Le tableur informatique est clair, lisible. Les formules fonctionnent</p> <p>C8 Il-elle a élaboré un rétro-planning en incluant l'ensemble des actions à mener. Les temporalités proposées sont réalistes et permettent la réalisation des tâches. Il-elle a pris en compte des marges de sécurité. Le rétro-planning est clair et lisible.</p>
---	--	--	---

Bloc 3 - Pilotage d'un projet musical

<p>Recrutement des équipes Le-la chef-fe de projet recrute le personnel et les prestataires en fonction des besoins humains. Il-elle négocie les conditions financières et contractuelles. Il-elle prend en compte la dimension RSE/RSO dans le recrutement des équipes et fait attention à la parité En cas de situation de handicap d'une des personnes à recruter, il prend en compte cette situation et met en place les adaptations nécessaires.</p> <p>Organisation et coordination du travail des équipes Le-la chef-fe de projet met en place une organisation de travail et une communication interne lisible et efficace. Il-elle coordonne et contrôle le travail des équipes. Il-elle s'assure de la sécurité des personnels. Il-elle prend en compte la dimension RSE/RSO dans l'animation des équipes ainsi que les situations de handicap.</p> <p>Réalisation des tâches administratives et réglementaires Il-elle assure l'exécution des démarches administratives liées aux droits des créateurs et/ou vérifie qu'elles ont été effectuées par qui de droit : dépôts des œuvres, déclarations et paiements liés aux droits d'auteur et aux droits voisins, déclarations SDRM.... Il-elle assure l'exécution des démarches administratives liées à son champ d'activité (demandes d'autorisations, signatures des contrats, demandes de licences, demandes de</p>	<p>C9. Recruter le personnel et les prestataires en négociant les conditions de collaboration, en respectant le droit du travail et en prenant en compte les situations de handicap, les notions d'inclusivité universelle et de RSE afin de s'assurer de la bonne conduite du projet</p> <p>C10. Organiser et coordonner le travail des équipes en utilisant des outils de contrôle et de coopération numériques, en prenant en compte les situations de handicap au sein de l'équipe, les risques psychosociaux et en appliquant une démarche RSE afin de conduire le projet dans les meilleures conditions et assurer la sécurité physique et mentale des équipes.</p> <p>C11. Assurer l'exécution des tâches administratives liées à son activité et aux droits des créateurs en respectant les procédures, les consignes et les obligations afin de sécuriser juridiquement ses activités</p> <p>C12. Procéder à des arbitrages sur le planning, l'organisation du travail et le budget en analysant l'impact des aléas sur la conduite du projet et en proposant des mesures permettant l'atteinte des objectifs fixés</p> <p>C13. Effectuer le bilan du projet en analysant les écarts entre le prévisionnel et la réalisation, leurs causes et leurs conséquences afin de rendre compte aux parties prenantes et d'améliorer la qualité des processus de conduite de projet</p>	<p>Epreuve écrite Le-la candidat-e se positionne en tant que chef-fe de projet. il-elle doit répondre à des situations professionnelles en argumentant ses choix.</p> <p>C9 - Exercice pratique - établir une fiche de poste Le-la candidat-e établit une fiche de poste argumentée avec les tâches et compétences attendues, une proposition financière, un type de contrat et les conditions générales de travail.</p> <p>C10 - Exercice pratique A partir d'un organigramme et d'un contexte donnée, le-la candidat-e rédige une note d'intention argumentée expliquant l'organisation du travail qu'il-elle souhaite mettre en place au sein de l'équipe, les outils (notamment les outils numériques, en ligne et collaboratif) qu'il-elle va mobiliser et la manière dont il-elle va coordonner le travail en respectant une démarche RSE et d'inclusion.</p> <p>C11 - Exercice pratique À partir d'un document administratif erroné donné, le-la candidate doit identifier les erreurs et effectuer les corrections nécessaires.</p> <p>C12 - Etude de cas A partir d'une situation problématique donnée, le-la candidat-e doit rédiger une note écrite dans laquelle il-elle propose des solutions d'adaptation après avoir analysé, mesuré et expliqué les impacts de la situation</p>	<p>C9 La fiche de poste est correctement rédigée et lisible. Les compétences attendues et les activités sont définies et correspondent au profil du poste attendu La proposition contractuelle et financière prend en compte le cadre légal et les conventions collectives. Le-la candidat-e a pris en compte les notions de parité et de handicap dans la fiche de poste. Il-elle définit les conditions de travail respectueuses de la législation. Les choix sont argumentés et prennent en compte les notions de responsabilités sociétales (gouvernance de l'organisation, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques)</p> <p>C10 L'organisation du travail proposée permet une transmission fluide des informations. Elle respecte la RSE en prenant en compte la transition écologique, la parité, les risques psychosociaux, les situations de handicap et les violences et harcèlement sexistes et sexuelles Les outils de travail (agendas partagés, chat, cloud...) permettent de respecter l'organisation du travail proposée et de contrôler le bon déroulé du projet, notamment le respect des délais. Il-elle a proposé des outils numériques adéquats et permettant un partage des informations en ligne. Le-la candidat-e a pris en compte les contraintes réglementaires de sécurité et de protection des données.</p> <p>C11 Le-la candidate a vérifié la complétude et l'exactitude du document proposé. Il-elle a identifié les erreurs</p>
--	--	---	--

<p>subventions, dossiers de sécurité, assurances ...).</p> <p>Il-elle s'assure du respect des obligations légales liées à son activité professionnelle</p> <p>Gestion des aléas</p> <p>Le-la chef-fe de projet évalue l'impact des aléas sur l'organisation de travail, le planning et le budget.</p> <p>Il-elle prend des mesures permettant de maîtriser les aléas et d'atteindre les objectifs fixés.</p> <p>Il-elle répercute ses décisions dans le planning et le budget.</p> <p>Il-elle fait appliquer ses décisions</p> <p>Evaluation du projet</p> <p>Il-elle mesure les écarts entre le projet initialement prévu et sa réalisation.</p> <p>Il-elle en analyse les causes, formalise leurs conséquences dans le budget et propose des axes d'amélioration.</p> <p>Il-elle rend compte de ce bilan aux parties prenantes.</p>		<p>sur la stratégie du projet, le budget, le rétro planning et l'organisation.</p> <p>Il-elle argumente la-les décision-s qu'il-elle prendrait dans cette situation.</p> <p>C13 - Exercice pratique A partir d'un budget prévisionnel et d'un budget réalisé donné, le-la candidate rédige un mail à son n+1 en identifiant et en expliquant les écarts entre les deux budgets et en proposant des axes d'améliorations</p>	<p>Les corrections apportées sont justes et restent dans le cadre légal et/ou conventionnel</p> <p>C12</p> <p>Il-elle a correctement évalué l'impact des situations sur la stratégie, l'organisation de travail, les délais et le budget.</p> <p>Il-elle a proposé des mesures correctives applicables, réalistes et justifiées par rapport aux objectifs attendus.</p> <p>C13</p> <p>Le-la candidate a identifié les écarts entre le budget prévisionnel et le réalisé.</p> <p>Son analyse met en lumière les faits marquants du déroulement d'un projet.</p> <p>Les hypothèses émises sur les écarts sont plausibles</p> <p>Il-elle a proposé des axes d'amélioration permettant la poursuite du projet</p>
---	--	--	---